BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1956

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

798 074 191 RCS Paris.
EIFFELVET.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 735.00 EUR.
Adresse : 2, rue Camille Saint-Saëns, 75015 Paris.
Précédent propriétaire : 807 394 648 RCS Brest. **ANIMAGE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : EIFFELVET Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 2 rue Camille Saint-Saëns 75015 Paris Capital : 735.00 EUR Numéro unique d'identification : 798074191 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : ANIMAGE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 10 rue Albert Camus 29490 Guipavas Capital : 399.00 EUR Numéro unique d'identification : 807394648 Lieu d'immatriculation : Brest. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 311009.00 EUR - passif de 136819.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux, arrêté entre les Parties, est de 1,5680 action nouvelle de la société EIFFELVET pour 1 action de la société ANIMAGE. La société EIFFELVET procèdera, en conséquence, à une augmentation de son capital d'une somme de 629 euros, par la création de 629 actions nouvelles de 1 euro chacune de nominal, lesquelles seront attribuées directement par la société EIFFELVET aux associés de la société ANIMAGE à la Date de la Réalisation définitive de la fusion. Prime de fusion: La différence entre d'une part, l'actif net apporté, soit 174.190 euros, et d'autre part, le montant de l'augmentation de capital de 629 euros, soit 173.561 euros, constituera une prime de fusion. Date du projet commun de fusion : 16.05.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société EIFFELVET : 17.05.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ANIMAGE : 17.05.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Brest)..